

## *Wild Blueberry Newsletter / Bulletin du bleuët sauvage*

June / Juin

2007

Vol. 39 No. 5

---

**Editor/ Rédacteur :**

Michel Melanson, Crop Development Specialist – Blueberry-Apiculture / Spécialiste du développement des cultures – Bleuets-Apiculture  
N.B. Dept. of Agriculture & Aquaculture/ Ministère de l'Agriculture et de l'Aquaculture du N.-B.  
PO Box 6000 Fredericton, N.B. E3B 5H1/ C.P. 6000, Fredericton, N.-B., E3B 5H1  
Phone / Téléphone (506) 453-3480 or Fax / Télécopieur : (506) 453-7978  
E-mail / Courriel : [michel.melanson@gnb.ca](mailto:michel.melanson@gnb.ca)

---

**In this issue**

- Crop Update now on Web site
- Leaf tissue analysis and soil samples
- Blueberry Fruit Fly Monitoring
- Blueberry Thrips & Tip Midge
- Scout for grasses

**Dans ce numéro**

- Comptes rendus des cultures maintenant sur le site web
  - Analyse du tissu des feuilles et échantillons du sol
  - Dépistage de la mouche du bleuët
  - Les thrips du bleuët et la cécidomyie de l'airelle
  - Dépistage des graminées
- 

**Crop update now available on the web site**

Crop updates are available on the web (<http://www.gnb.ca/0027/60/index-e.asp>). If you would like to receive future crop updates either by email **or** fax, please contact Jessica Holt at [Jessica.Holt@gnb.ca](mailto:Jessica.Holt@gnb.ca) or call (506) 453 2108. Be sure to indicate the crop or crops for which you would like to receive updates.

**Comptes rendus des cultures maintenant disponibles en ligne**

Les comptes rendus des cultures sont disponibles sur le site web (<http://www.gnb.ca/0027/60/index-f.asp>). Si vous aimeriez recevoir les prochains comptes rendus, par courrier électronique **ou** par télécopieur, veuillez communiquer avec Jessica Holt à l'adresse électronique [Jessica.Holt@gnb.ca](mailto:Jessica.Holt@gnb.ca) ou au numéro de téléphone 506-453-2108.

---

**Leaf tissue analysis and soil samples**

Leaf tissues samples for wild blueberry are normally taken at tip die-back in the vegetative year (the last two weeks of July, depending on fields and location). Samples should be taken when 90% of the plants have reached tip-die back stage. Randomly cut 15-20 stems in each field to create a sample. Samples should be collected for every 4 hectares. Refer to fact sheet D.1.0 of the *Wild Blueberry Production Guide* for more complete details.

Soil samples can be taken any time of the year, but provide more useful information if they are taken at the same time as the tissue samples. Soil sample results are useful for determining such things as pH, organic matter and soil nutrient levels. The ideal soil pH for wild blueberries is 4.6 to 5.2. Refer to Fact sheet D.1.0 of the *Wild Blueberry Production Guide* for more details on soil sampling. Each soil sample should include a composite sub sample taken randomly throughout the field. The number of sub samples will depend on field size.

**Analyse du tissu des feuilles et échantillons du sol**

Les échantillons de tissu de feuille de bleuët sauvage sont normalement recueillis lors de l'arrêt de la croissance l'année de la pousse végétative (les deux dernières semaines de juillet, selon le champ et l'emplacement). Il faudrait recueillir les échantillons lorsque 90% des plantes ont cessé leur croissance. Chaque échantillon devrait se composer de 15 à 20 tiges coupées au hasard dans chaque champ. Il faudrait recueillir des échantillons pour chaque superficie cultivée de 4 hectares. Pour obtenir d'autres précisions, consulter la fiche technique D.1.0 du *Guide de production du bleuët sauvage*.

Il est possible de recueillir les échantillons de sol à toute période de l'année, mais ils auraient la plus grande utilité s'ils étaient obtenus en même temps que les échantillons de tissu végétal. Les échantillons de sol servent à déterminer les propriétés du sol comme le pH, le contenu en matières organiques, ainsi que la présence d'autres éléments. Le pH idéal d'un sol destiné à la culture du bleuët se situe entre 4.6 et 5.2. Pour obtenir d'autres précisions sur les échantillons de sol, consulter la fiche technique D.1.0 du *Guide de production du bleuët sauvage*. Chaque échantillon de sol devrait comprendre un échantillon représentatif recueilli au hasard partout dans le champ de culture. Le nombre d'échantillons représentatifs dépendra de la superficie cultivée.

---

---

---

## Blueberry Maggot Monitoring

It's that time of year again. Time to set up traps for monitoring the blueberry maggot. Monitoring allows the grower to benefit economically by determining if and when a control measure is required.

<http://www.gnb.ca/0171/10/0171100013-e.asp>.

The Pherocon<sup>®</sup> AM trap is used to monitor for the blueberry maggot. It is rectangular in shape and should be bent in the middle to form a "V" shape with the yellow sticky side facing downward. Each trap is suspended from a stake with the bottom of the trap being 10 to 15 cm above the top of the plants. As the blueberry maggot flies emerge from the ground they will be attracted to the yellow colour of the trap and land on the sticky surface.

Traps should be installed during the last week of June in southern NB and the first week of July in northern NB. Traps should be inspected three times a week for the presence of blueberry maggot flies. Specimens should be removed at each inspection. The blueberry maggot fly is easily identified as it has a body length of 3 to 4.75 mm with each wing having a dark brown to black pattern resembling an "F" with a continuous line at the base of the "F". Occasionally, a similar species, the black cherry fruit fly, may also be found on traps. This fly has similar markings on each wing but has a black line that is not continuous with the base of the "F" pattern.

Traps should be placed at a rate of two per hectare in areas where berries are present. In fields larger than 10 hectares, traps should be placed every 100 meters near the edge of the field, as these areas are generally sheltered where flies are more likely to be trapped.

Traps should be replaced every 2 to 3 weeks since they deteriorate in wet weather and become covered with insects. Therefore, 2 or 3 traps should be expected to be used for each trap location per season.

Controls: In fields where there has been a history of blueberry maggot infestations, or where a zero tolerance is required, the first control measure should be made from 5 to 7 days after the first adult capture. Otherwise, traps should continue to be inspected and a control should be made when the number of fly captures reaches an average of one fly per trap per day. Traps should continue to be monitored to determine whether or not a second control measure is required. A second control measure should be applied from 7 to 10 days after the first control measure if there is an average of one fly caught per trap per day. Registered insecticides are listed in the Pest Control Selection Guide (<http://www.gnb.ca/0171/10/017110index-e.asp>).

---

---

## Blueberry Thrips & Tip Midge

It is not too late to still see damage from blueberry thrips. Leaves damaged from thrips are tightly curled, reddish in colour, and usually occur near branch tips. It is not recommended to apply a treatment at this time of year since adult thrips may have already departed from the plant.

---

---

## Dépistage de la mouche du bleuët

Voici revenu ce temps de l'année où il faut installer des pièges pour évaluer les populations de mouche du bleuët. L'évaluation a des retombées économiques positives pour le producteur, dans la mesure où il peut ainsi déterminer le besoin de mesures de contrôle, ainsi que le moment de les mettre en place.

<http://www.gnb.ca/0171/10/0171100013-f.asp>

Le piège Pherocon<sup>®</sup> AM sert à surveiller les populations de mouche du bleuët. Il est de forme rectangulaire et il faut le plier au milieu, de manière à lui donner une forme en « V », de sorte que la partie jaune collante pointe vers le bas. Chaque piège est suspendu à un pieu, le fond du piège se trouvant entre 10 et 15 cm au-dessus des plants. Lorsque la mouche du bleuët sort du sol, elle est attirée par la couleur jaune du piège et se pose sur la surface collante.

Il faudrait installer les pièges pendant la dernière semaine de juin dans le Sud du N.-B. et durant la première semaine de juillet, dans les régions situées dans le Nord de la province. Le producteur devrait inspecter les pièges trois fois par semaine afin d'y détecter la présence de mouches du bleuët. À chaque inspection, il faudrait retirer du piège les spécimens recueillis. L'identification de la mouche du bleuët est facile, car l'insecte a un corps d'une longueur qui varie entre 3 et 4,5 cm, chacune des ailes ayant un motif brun foncé qui ressemble à la lettre « F », la base de la lettre ayant un trait continu. À l'occasion, le producteur pourra trouver une espèce apparentée dans les pièges, la trypète noire des cerises. Cet insecte a des motifs semblables sur les ailes, mais le trait au bas de la lettre « F » n'est pas continu.

Il faudrait disposer deux pièges à l'hectare dans les champs de bleuëts cultivés. Dans les champs qui font plus de 10 hectares, il faudrait placer un piège à chaque intervalle de 100 mètres en bordure du champ, car ces secteurs sont habituellement ombragés et sont plus susceptibles d'héberger des mouches.

Le producteur devrait remplacer les pièges à tous les deux à trois semaines, car ils se détériorent dans la pluie et sont ensuite recouverts d'insectes. Au cours d'une saison, il faudrait prévoir utiliser de deux à trois pièges par emplacement.

Mesures de contrôle – Dans les champs où il y a eu des épisodes d'infestation de mouche du bleuët, ou qui exigent une absence complète d'insecte, la première mesure de contrôle devrait être prise de 5 à 7 jours après la capture du premier insecte adulte. Autrement, il faudrait continuer à inspecter les pièges et le producteur devrait instaurer des mesures de contrôle dès lors que le nombre de mouches attrapées atteint une moyenne d'une mouche par piège, par jour. Le producteur devrait par ailleurs continuer à surveiller les pièges afin d'établir s'il y a lieu d'appliquer une deuxième fois des mesures de contrôle. Une deuxième mesure de contrôle devrait s'appliquer de 7 à 10 jours après la première mesure de contrôle si le producteur attrape en moyenne une mouche par jour dans chaque piège. Les insecticides homologués sont répertoriés dans le guide de lutte antiparasitaire pour le bleuët (<http://www.gnb.ca/0171/10/017110index-f.asp>).

---

---

## Les thrips du bleuët et la cécidomyie de l'airelle

Il n'est pas trop tard pour constater encore les dégâts causés par les thrips des bleuëts. Les feuilles endommagées par les thrips sont bien enroulées, rougeâtres et généralement situées près de l'extrémité des branches. Le traitement n'est pas recommandé à cette période de l'année, car les thrips adultes ont peut-être déjà quitté le plant.

---

---

A grower may consider marking severely damaged areas **in the crop field** with flags or stakes in preparation to apply an insecticide treatment next spring when sprout plants are one to two centimetres tall (when adult thrips first appear on plants). Curled leaves may also be burnt as soon as they are noticed in the spring.

Another insect, the blueberry tip midge, causes damage similar to that made from thrips. Plants damaged by this midge tend to have just one bunch of curled leaves at the end of a branch. Damaged leaves also tend to be less red and less tightly curled than those damaged from thrips. A few small white or yellowish maggots should also be present inside the cluster of curled leaves at this time of year.

Chris Maund - Integrated Pest Management Specialist (Entomologist)

Le producteur peut toutefois marquer les zones gravement touchées **dans les champs récoltées** avec des drapeaux ou des piquets afin d'appliquer un insecticide au printemps suivant, lorsque les jeunes pousses sont de un à deux centimètres de haut (stade où les thrips adultes apparaissent sur les plants). On peut aussi brûler les feuilles enroulées dès qu'on les aperçoit au printemps.

Un autre insecte, la cécidomyie de l'airelle, cause des dégâts semblables à ceux des thrips. Les plants attaqués par cet insecte n'ont généralement qu'une grappe de feuilles enroulées à l'extrémité de la branche. De plus, les feuilles atteintes sont habituellement moins rouges et moins bien enroulées que celles endommagées par les thrips. Quelques petites mouches blanches ou jaunâtres devraient aussi être présentes à l'intérieur de la grappe de feuilles enroulées à cette période de l'année.

Chris Maund - Spécialiste de la lutte intégrée contre les parasites (entomologiste)

---

---

### **Scout for grasses**

Scout for grasses in the sprout and crop fields now. While harvesting, take note of the fields that have heavy infestations of grasses and make harvesting difficult. It is important to accurately identify the grasses. Venture can be used in the sprout and crop fields when grasses have less than 10 cm (6 in) of new leaf growth. **Venture dos not control rushes, sedges or broadleaved weeds.**

---

---

### **Dépistage des graminées**

Faites maintenant le dépistage des graminées dans les champs de pousses et de cultures. Durant la récolte, prenez note des champs qui renferment beaucoup de graminées et dans lesquels la récolte est difficile. Il importe de bien identifier les graminées. Le Venture peut être utilisé dans les champs de pousse et de cultures quand les nouvelles feuilles de graminées ont moins de 10 cm (6 po). **Le Venture ne détruit pas les joncs, le carex ni les dicotylédones.**

---

---

## *Avis à tous les producteurs de bleuet*

*Journée champêtre annuelle de 2007*

- Heure et date :* 10 h, le samedi 14 juillet 2007
- Où :* À l'exploitation familiale de Tom et Krista Trueman  
200, chemin Etter Ridge, **Aulac** (N.- B.)
- Au programme :* Expositions de matériel, séances techniques, démonstrations sur le terrain, etc.
- Dîner :* Un délicieux repas sera servi dans la salle de l'Église anglicane à midi.
- Visite d'exploitations :* Après le dîner, il y aura une visite de quelques exploitations de bleuet dans la région de Sackville.
- Inscription :* Vous devez vous inscrire au plus tard le 10 juillet si vous prévoyez y assister! Appelez le bureau de Fredericton sans frais au 1-866-840-2583, ou Michel Melanson au 506-453-3480, ou avisez votre représentant au conseil d'administration de Bleuet NB Blueberries!
- 

## *Notice To All Blueberry Producers*

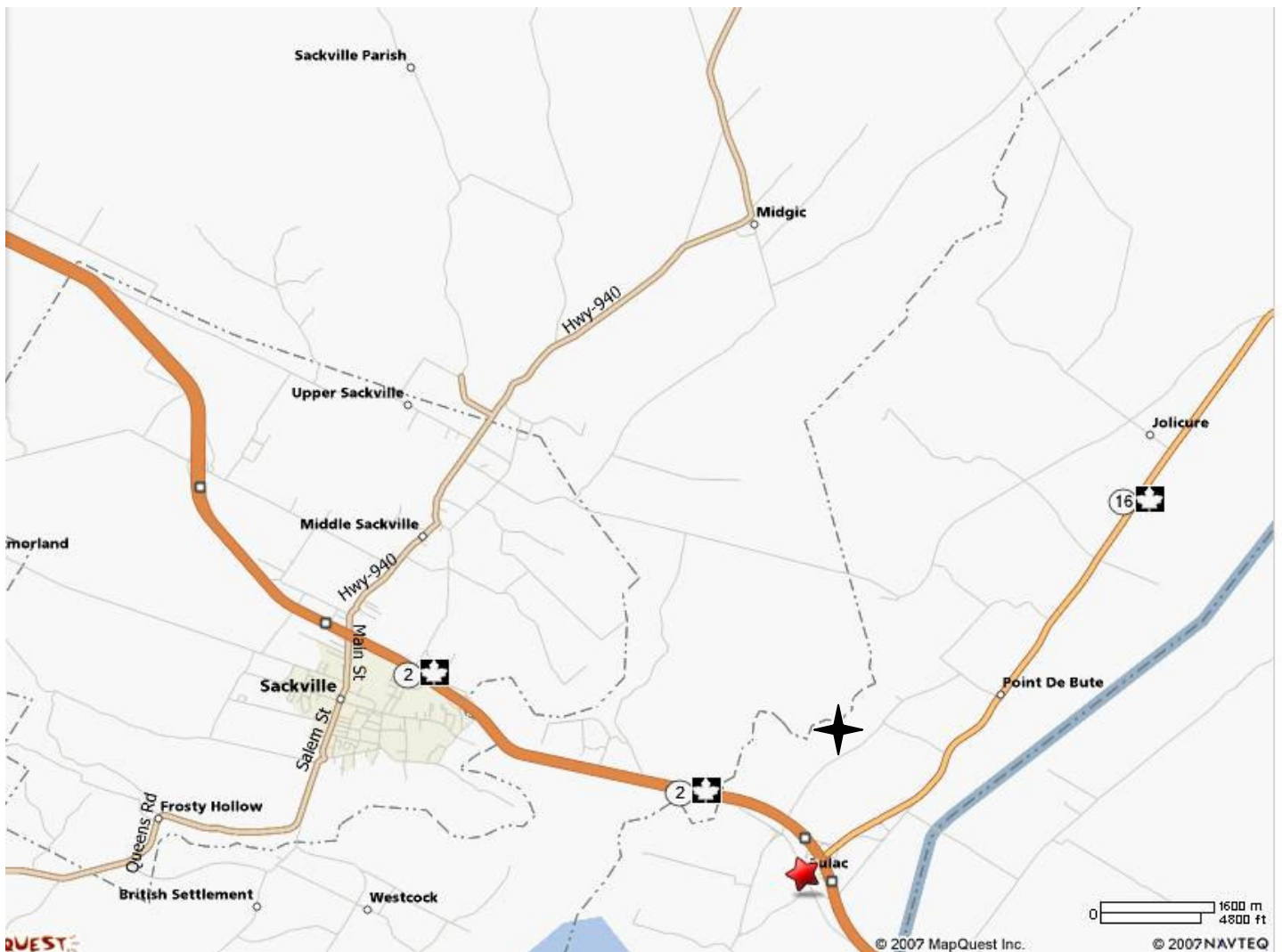
*2007 Annual Field Day*

- Time:* Saturday, July 14, 2007, 10:00 AM
- Where:* At the home farm of Tom and Krista Trueman  
200 Etter Ridge Road, **Aulac**, N. B.  
(See attached map and directions)
- Program:* Will include equipment exhibits, technical sessions, field demonstrations, etc.
- Lunch:* A delicious lunch will be served at the Anglican Church Hall near the farm.
- Farm Tour:* Following lunch there will be a tour of blueberry farms in the Sackville area.
- Registration:* To ensure sufficient provisions for lunch we require that you register by July 10 if you plan to attend! Call the BNBB Fredericton office toll free at 1-866-840-2583, or Michel Melanson at 506-453-3480, or notify your local BNBB director!



Bleuets **NB** Blueberries

New  Nouveau  
**Brunswick**



**Directions:**

For those coming from Moncton along Highway 2, continue past Sackville and take exit 513A to Aulac. Just after the off ramp there is a stop sign. (To the left is the Aulac Irving Big Stop and a New Brunswick tourist bureau.) Turn right at this stop sign and continue for several hundred yards to the Etter Ridge Road. Turn right on the Etter Ridge Road. The bee barn at 200 Etter Ridge Road is on the left. ✦

**Directives:**

Pour ceux qui arrivent en provenance de Moncton par la route 2, vous devez dépasser Sackville et prendre la sortie 513A vers Aulac. À la sortie de l'échangeur il y a un panneau d'arrêt. (L'Irving Big Stop est à votre gauche ainsi que le bureau touristique). Tournez vers la droite pour quelques centaines de verges, et tournez à droite sur le chemin Etter Ridge. Le caveau d'abeilles (Bee Barn) est au 200 rue Etter Ridge, à votre gauche. ✦